

crains, nous en arrivons tous là, du moins, plusieurs parmi nous. C'est un phénomène assez ordinaire, cela m'arrive à moi aussi.

Je suis aussi d'accord avec sa façon d'aborder la question de l'appel. J'ai écouté, hier, les propos de mes collègues, les sénateurs Walker et Choquette, et je veux féliciter le président du comité des divorces d'avoir adopté rapidement ces heureuses suggestions d'hier après-midi.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable John J. Connolly: Honorables sénateurs, je me suis rendu à l'autre endroit pour y constater les progrès réalisés. Les députés ont siégé jusque tard hier soir et ils ont repris leurs délibérations à 10 heures ce matin. Il existe peu d'espoir que nous recevions ce projet de loi avant 2 heures et demie cet après-midi au plus tôt. Je dirais donc qu'il serait sage de lever la séance jusqu'à 3 heures cet après-midi.

Les membres du Sénat qui ont été députés connaissent tous le vieil adage selon lequel si vous avez commencé une semaine, vous la finissez. Très souvent, lorsque vous commencez l'étude d'un projet de loi vous la terminez le même jour. J'espère que nous recevrons ce projet de loi d'ici trois heures cet après-midi.

L'honorable M. Farris: Pourriez-vous nous dire ce qui se passe aux Communes en ce moment?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): On y étudie le projet de loi article par article en comité plénier. J'ignore où l'étude en est rendue en ce moment.

L'honorable M. Croll: A l'article 6.

L'honorable M. McCutcheon: Si je comprends bien nous aurons des exemplaires de tous les amendements? Nous aurons un projet de loi que nous pourrions comprendre.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): J'y arrive, sénateur. Si des amendements sont effectués au comité, nous n'aurons peut-être pas une réimpression du bill, mais, le temps le permettant, je tâcherai de voir; sinon, je m'efforcerai d'obtenir un mémoire renfermant les articles modifiés et qui sera photocopié. Autrement dit, nous aurons une bonne copie de l'article modifié et adopté.

L'honorable M. Brooks: Nous pourrions au moins obtenir des exemplaires dactylographiés.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Ce sera peut-être des exemplaires dactylographiés.

L'honorable M. Brooks: Mais nous aurons des exemplaires sous une forme ou sous une autre?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Oui. Honorables sénateurs, je proposerais que le Sénat s'ajourne maintenant pour se réunir de nouveau au son du timbre, à 3 heures cet après-midi.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

La Sénat reprend sa séance à 3 heures de l'après-midi.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Honorables sénateurs, le projet de loi que nous attendons de l'autre endroit progresse à pas de tortue. Sauf erreur, l'article 7 du bill, qui en renferme 11, a été adopté, mais l'article 6 est réservé jusqu'à ce qu'on ait disposé de l'article 10. Si la chose convient au Sénat, je propose de lever la séance maintenant jusque vers 5 heures et demie, alors que nous recevrons peut-être le bill. Sinon, le Sénat devra s'ajourner de nouveau.

L'honorable M. Brooks: Si je comprends bien, nous siégerons à 5 heures et demie si nous recevons le bill, et cela sans interruption, jusqu'à ce que nous en ayons disposé.

L'honorable M. Roebuck: Il le faut.

L'honorable M. Brooks: Je me demandais s'il ne vaudrait pas mieux nous réunir après 6 heures.

Comme l'honorable leader du gouvernement, je n'ai aucune idée du moment où l'autre endroit terminera ses délibérations, mais une période d'une heure ne fera pas une grande différence, d'une façon ou d'une autre. Je propose que nous levions la séance jusqu'à 6 heures et demie ou 7 heures.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): J'aurais cru préférable de faire le point à 5 heures et demie. Je m'en remets entièrement au Sénat.

L'honorable M. Roebuck: Je proposerais que nous nous tenions prêts à être convoqués dès la réception du bill. Il n'y aura alors aucun retard. Nous sommes tous dans l'édifice, et nous serons tous prêts à répondre au son du timbre.

L'honorable M. Brooks: Cela me va.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): C'est en substance à cela que je pensais, bien que, à 5 heures et demie, je pourrais, du moins, faire part au Sénat de la situation. Je propose que nous levions la séance pour nous réunir à nouveau au son du timbre, ce qui ne sera pas nécessairement à 5 heures et demie